

Médias et communication

MIEUX COMPRENDRE ET AGIR FACE AUX TREMBLEMENTS DE TERRE

Un centre pédagogique de prévention des séismes

Suite de la première page.

La Suisse est un pays où les tremblements de terre représentent un danger naturel important. Selon les spécialistes, le Valais présente le plus fort aléa sismique en Suisse. Les analyses statistiques du Service sismologique suisse à l'ETHZ ainsi que la carte des dangers confirment cette hypothèse, à savoir que le Valais est la région présentant le plus de danger de tremblements de terre, suivi de Bâle, les Grisons, Saint-Gall, la Suisse centrale et le reste de la Suisse.

En moyenne statistique, un séisme d'une magnitude d'environ 6 se produit en Valais tous les 50 à 100 ans. Le dernier séisme d'importance, le plus fort des 70 dernières années en Suisse, date de 1946. Il avait fait trois victimes et causé pour plusieurs millions de dégâts. De nos jours et vu la densité des habitations et de nos infrastructures, un tel séisme provoquerait des dégâts bien plus importants.

Afin de former et de préparer les jeunes Valaisans

et la population à cette éventualité, le département de la formation et de la sécurité a mandaté la HES-SO Valais-Wallis pour développer un concept de prévention permettant d'acquérir un comportement adapté en cas de séismes, en collaboration avec le service sismologique suisse à l'ETHZ.

Grâce aux compétences de la Haute école d'ingénierie de la HES-SO Valais-Wallis, deux ans et demi de travail ont été nécessaires afin de réaliser un simulateur permettant de faire vivre un séisme à 30 personnes simultanément. Cette plateforme de 5x6 mètres peut reproduire fidèlement les données de séismes passés comme celui de 1946, ou ceux ayant frappé L'Aquila ou le Népal. La particularité de la plateforme lui permet de simuler les effets d'un tremblement de terre selon les différents types de sol (sédiments, rochers) et hauteurs de bâtiments. Ce simulateur pourra également vérifier la résistance de certaines machines et équipements.

Dans le cadre de trois modules, les jeunes et le grand public pourront se familiariser avec les tremblements de terre. Le module «Compréhension»,

conçu sous forme d'une exposition interactive, a pour but d'expliquer le phénomène des séismes et les conséquences naturelles qui peuvent en découler. Cet apprentissage se fera via des expériences concrètes et ludiques, des films et des posters explicatifs. Le deuxième module «Pratique» est lié au simulateur et a pour objectif de faire vivre l'expérience d'un séisme. Grâce à ce module, les visiteurs se rendront compte de l'impact qu'aura un séisme sur leur environnement proche en vue d'acquérir les bons réflexes. Le dernier module «Secours» vise à inculquer les gestes à accomplir pour assurer la sécurité des personnes, prodiguer les premiers soins et sauver des vies. Il a été développé en collaboration avec des professionnels du secours (pompiers, ambulanciers, samaritains, protection civile, armée).

Le Centre pédagogique de prévention des séismes CPPS accueillera dans un premier temps dix classes d'élèves afin de tester le concept avant l'ouverture au public en septembre.

Premier rapport de l'Observatoire cantonal de la jeunesse

Afin de mieux connaître la situation et les besoins des jeunes en Valais, l'Observatoire cantonal de la jeunesse a établi un rapport synthétisant les informations concernant la jeunesse du canton. Un des objectifs premiers de ce rapport est de proposer un état des lieux au travers d'études scientifiques, littéraires ou encore d'informations recueillies auprès des différents services et institutions. Toutes ces données ont permis de dresser un tableau de bord de la situation actuelle.

Inscrit dans la loi en faveur de la jeunesse en juin 2014, l'Observatoire cantonal de la jeunesse est un outil qui améliore la transversalité entre les profes-

sionnels travaillant en lien avec la jeunesse et renforce la communication entre les différents services et institutions du canton. Il permet également de consolider le partage d'informations et d'éviter une politique de travail dite «en silos».

La création de cet organe en qualité de projet pilote novateur a été rendue possible grâce au soutien financier de l'Office fédéral des assurances sociales, via l'article 11 de la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse. L'Observatoire cantonal de la jeunesse collabore par ailleurs étroitement avec l'Université de Genève par son Centre interfacultaire en droits de l'enfant (CIDE) qui lui apporte un soutien scientifique.

Les thématiques traitées dans son premier rapport ont été choisies en collaboration avec les membres du groupe d'experts qui composent cet observatoire. L'environnement familial, la prise en charge des familles et les mesures de protection, la santé mentale et le bien-être des jeunes en Valais ainsi que la prévention de la violence chez les jeunes font partie des thèmes présentés.

Ce document de plus de 300 pages qui sera disponible dans un mois environ contient également 38 recommandations établies à la suite de ces constats. Ces propositions de pistes d'action pourraient permettre la mise en œuvre d'une politique de la jeunesse encore plus efficace.

